

Conseil Municipal du 10 Juillet 2020

Début 19H00

Personnes présentes : René CAILLEUX, Joël HAPPE, Jérémy JADOUL, Adeline BORRUECO, Jean-Baptiste GRU, Jean-Paul DERMIGNY, Thierry DUPARCQ, Yannick KAMPFER, Caroline HENOCQ, Melinda DE ANDRADE, Jacques PINCHON, Gaëlle MILET, Roland DESBOIS, Sébastien DOUAY.

Personne excusée : Laurence DECAYEUX.

Ouverture de la séance par le respect d'une minute de silence en hommage à Mr GOURLIN, dont les obsèques ont eu lieu l'après-midi même.

Secrétaire de séance : Gaëlle MILET

- Election des représentants pour le vote des délégués sénatoriaux du 27 Septembre 2020.
 - Elus étant candidats pour être délégué titulaire : R. DESBOIS, Y. KAMPFER, JB. GRU
 - Vote à bulletin secret. 14 votants. 4 Scrutateurs : J.HAPPE, JP. DERMIGNY, A.BORRUECO, M. DEANDRADE.
 - Dépouillement :
 - JB. GRU : 13 voix
 - Y. KAMPFER : 14 voix
 - R. DESBOIS : 14 voix. 1 bulletin nul.
 - Elues étant candidates pour être déléguées suppléantes : A.BORRUECO, M. DE ANDRADE, G.MILET
 - Vote à bulletin secret. 14 votants
 - Dépouillement :
 - A.BORRUECO : 14 voix
 - M.DEANDRADE : 14 voix
 - G.MILET : 14 voix

- Désignation des membres de la commission d'appel d'offres (CAO)

Les titulaires sont : Joël HAPPE, René CAILLEUX, Caroline HENOCQ.

Les suppléants sont : Yannick KAMPFER, Adeline BORRUECO, Thierry DUPARCQ

Accepté à l'unanimité.

- Désignation des membres aux divers syndicats :

FDE80 : Les titulaires sont René CAILLEUX et Sébastien DOUAY. Accepté à l'unanimité.

SIVOS de la Vallée de l'OMIGNON : Les titulaires sont Jacques PINCHON, Joël HAPPE, Gaëlle MILET. Les suppléants sont Roland DESBOIS, Melinda DE ANDRADE, Adeline BORRUECO. Accepté à l'unanimité.

SIVOS de PERONNE : Le titulaire est Jacques PINCHON. La suppléante est Gaëlle MILET. Accepté à l'unanimité.

SIAEP de l'OMIGNON : Le titulaire est René CAILLEUX, le suppléant est Sébastien DOUAY. Accepté à l'unanimité.

- Désignation des membres de la commission communale des impôts directs (CCID)

24 noms doivent être proposés à l'administration fiscale. Ce sujet ne peut être acté, il manque des personnes, il sera reporté à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

- Désignation des membres du CCAS

Les membres sont Adeline BORRUECO, Jérémy JADOUL, Roland DESBOIS, Jean-Paul DERMIGNY, Gaëlle MILET.

Accepté à l'unanimité.

Le C.C.A.S. doit être composé du même nombre de personnes extérieures au Conseil.

Les personnes extérieures seront Mathieu VANDEROSIEREN, Yannick BRESOUS, Christelle NOTHEAUX, Christine CHASSAGNOUX, Virginie HERY. Elles seront désignées par arrêté de Mr Le Maire.

- Autorisation de recrutement de contractuels par Mr le Maire.

Le conseil a accepté à l'unanimité et donne autorisation à Mr Le MAIRE de recruter des contractuels en cas de remplacement des fonctionnaires momentanément indisponibles ou en cas d'accroissement temporaire de travail. Mr le Maire a fait la lecture des délibérations donnant acte de celles-ci.

- Questions diverses

La cérémonie du 14 Juillet sera la plus simple possible selon les règles données par la préfecture. Dépôt de Gerbe à 10H30. Maximum 10 personnes.

Le maire d'ATHIES demande la régularisation de l'année 2019 pour les enfants ayant été accueillis. Cela représente environ 1600€. Le conseil municipal actuel ne se voit pas d'accorder la totalité de la somme sans avoir connaissance au préalable des enfants accueillis réellement. Néanmoins, afin de permettre l'accueil des enfants cette année, accord pour régler la moitié de la somme soit 800€ dans l'attente des démarches auprès du centre social de HAM pour connaître les effectifs de 2019.

Le local communal a besoin d'être désencombrer. Mr le MAIRE pensait faire venir une benne de récupération des déchets par PICARDIE récup. Mais le coût est trop onéreux. Le choix est donc fait de procéder nous-mêmes aux allers-retours à la déchetterie de HAM. Mr le Maire a fait la demande pour obtenir la carte au nom de la mairie. Deux voitures et deux remorques feront les allers-retours le mercredi 15 juillet matin.

Les anciens locaux de l'école sont en cours de déménagement. Le mobilier pouvant être réutilisé pour les associations en autres va être stocké. Le reste sera proposé aux habitants puis mis sur le Bon Coin.

Mr Happe a informé le conseil municipal de l'état d'avancement du dossier du RPC. Situation financière, travaux restant à réaliser, contrats, marchés ont été précisés. Une réunion va être programmée rapidement autour du RPC et du lotissement du mesnil (promotion des terrains à vendre).

Camille, secrétaire de mairie, a présenté succinctement le budget de la commune. Celui-ci sera revu en commissions finances et adopté lors d'un prochain conseil municipal.

Levée de séance 20H45.